

Pour la biodiversité des semences et plants dans les fermes



Editorial, par Guy Kastler

"Le risque d'introduction d'OGM se situe au niveau des producteurs qui produisent leurs propres semences : il y a un risque de multiplication des contaminations OGM de la semence initiale. Il existe également le risque de contaminations croisées. Or il n'y a pas d'analyses OGM réalisées systématiquement sur ces semences, elles sont donc moins "fiables" que les semences certifiées du point de vue des OGM". Cette affirmation que nous entendons de plus en plus

fréquemment dans la bouche des semenciers et des opérateurs des filières non OGM (coopératives, organismes certificateurs...) semble incontestable. Ainsi en Espagne, un maïs bio, issu de multiplication fermière d'une variété traditionnelle qui n'a jamais été commercialisée par aucun semencier, a été analysé avec un taux de contamination particulièrement élevé. En France, 5% des échantillons de produits bio analysés par les Organismes Certificateurs, soit 234 dont 74 à base de maïs, ont été retrouvés contaminés en 2004. Les utilisateurs de semences paysannes et fermières sont-ils condamnés à les analyser systématiquement à leurs frais, à accepter les contaminations ou à renoncer à leurs mode de culture? Les premiers sojas bio contaminés en France ont été découverts en 1996 : aucune culture de soja OGM n'existait en Europe, l'origine de la contamination était la semence certifiée importée. La filière soja bio française n'a pu se sécuriser qu'en renonçant à l'achat de ces semences certifiées. En 2004, selon les chiffres fournis par les Douanes, 35% des lots de semences certifiées de maïs conventionnel non OGM importés en France étaient contaminés à taux n'entraînant pas d'étiquetage spécifique. La semence certifiée ne paraît donc pas si sûre. Les maïs bio espagnols retrouvés contaminés, l'ont été par pollinisation croisée. Alors qu'on annonce que 500 à 1000 hectares de maïs OGM ont été cultivés cette année en France sans aucune indication quand à l'emplacement des parcelles, on peut légitimement se demander si seuls ceux qui ont les moyens d'acheter tous les hectares qui les entourent pourront se protéger encore quelques temps d'éventuelles contaminations. Le Ministre de l'Agriculture annonce pour les prochains mois une loi pour encadrer les cultures OGM. C'est aujourd'hui, et non après le vote de la loi, que nous devons faire des propositions et obtenir :

- *la constitution d'un fond alimenté par les filières OGM pour financer les analyses des récoltes non OGM et indemniser automatiquement les producteurs en cas de contamination, sans qu'ils soient obligés d'apporter l'impossible preuve de l'origine de la contamination.*
- *l'obligation de déclaration préalable, publique et cadastrée, de toute culture OGM, et leur interdiction chaque fois qu'elles risquent de contaminer des cultures non OGM.*

Les brèves/ actualités

Colloque AFCEV-BRG « les légumes, un patrimoine à transmettre et à valoriser »

Du 5 au 7 septembre dernier, l'AFCEV et le BRG organisaient un colloque sur la conservation des ressources génétiques de légumes. Le Réseau Semences Paysannes y était présent. Ses représentants ont plaidé pour une approche du vivant non uniquement centrée sur le tout génétique, ainsi que pour la reconnaissance de la conservation et gestion de la biodiversité à la ferme, notamment par une réglementation adaptée. La conclusion du colloque a mentionné 2 types de « ressources génétiques » à prendre en compte : des ressources génétiques « figées » (le patrimoine conservé ex-situ), et des ressources génétiques « évolutives », en lien avec la sélection participative. Souhaitons que ceci conduira le BRG à ouvrir un travail pour la reconnaissance du rôle des agriculteurs dans la conservation de la biodiversité.

L'association Savoirs de Terroir lance un appel à participation

Depuis 10 ans l'association Savoirs de terroirs contribue à inventorier et sauvegarder des bases documentaires ethnobotaniques et des collections de végétaux cultivés qui sont transmises par des passionnés ayant des difficultés à poursuivre leur oeuvre et cherchant à transmettre leur travail. C'est ainsi que depuis 5 ans un agriculteur a confié une grande partie de sa collection de pommes de terre (120 variétés de terroirs de plus de 50 ans d'âge). Il s'avère, après recherches qu'il n'existe que de rares collections de pommes de terre anciennes en France (même dans les collections institutionnelles) et que celles-ci sont fragiles et en danger. Pour assurer leur maintien il faut que chaque variété soit parrainée par plusieurs personnes afin de faire circuler la semence de jardin en jardin, comme le faisait les anciens, pour éviter trop de virose et faciliter les échanges. Nous recherchons donc des agriculteurs ou maraîchers, des jardiniers amateurs méticuleux, volontaires pour assurer ces parrainages. Nous recherchons aussi tout document ancien nous permettant la réalisation de fiches descriptives de ces variétés. Et si vous avez près de chez vous des vieilles patates ne manquez pas de nous en informer. Patrick Challaye, Savoirs de Terroirs, Le Miolaure, 07200 Saint-Julien du Serre, site web: savoirsdeterroirs.com, Tél / fax 04 75 37 99 03

Apprendre à connaître les variétés anciennes de blé

Après un travail de plusieurs années de collecte et mise en culture en agriculture biologique de variétés anciennes de blé sur la ferme du Roc, à Port Sainte

Pour la biodiversité des semences et plants dans les fermes

Marie, le CETAB propose aujourd'hui des échantillons de variétés anciennes (quelques centaines de gramme) pour des essais à petite échelle. Renseignements au 05 53 88 11 84

Parution du manuel « Le plaisir de faire ses graines » de Jérôme Goust. Les éditions Terran publient un manuel très complet et illustré pour l'autoproduction de graines au jardin. « *Peut-on récolter des graines de melons plantés à côté de courges ? Comment conserver la couleur de mes fleurs ? Est-ce que je vais conserver mes graines au réfrigérateur ? A quel moment récolter mes graines de carottes ? Est-ce que le poivron et le piment s'hybrident ? Comment récolter les graines de plusieurs variétés de courges dans le même jardin ? . Faire ces graines, c'est joindre l'utile à l'agréable...pour éviter de mauvaises surprises, ce guide vous explique ce qu'il faut faire et ne pas faire pour produire de belles et bonnes semences* ». Après avoir produit pendant 18 ans des plants de légumes et d'aromates biologiques (mention Nature et Progrès) pour les jardiniers amateurs, Jérôme Goust est devenu journaliste et écrivain. Malentendant, il est également consultant sur les problèmes « vie quotidienne et audition ».

Vente par correspondance ; 21€ port compris à : Ed. Terran - BP4 - 31160 ASPET

Documents en vente

- **Film documentaire :** « Bayèrèma'shi. L'émergence du débat public sur les OGM en Afrique » (AAPSI, DJA-COMM, BEDE, S/D Idriss Diabaté), 52 minutes, Nov 2004 Disponible en DVD au prix de 15 euros + frais de port (1,22 €).
- **Livre « OGM, SECURITE, SANTE, Ce que la science révèle et qu'on ne nous dit pas »,** Par Lilian Ceballos et Guy Kastler, Editions Nature&Progrès, 10 € + frais de port 1,98 €
- **« Sélection participative : à la jonction entre sélection paysanne et amélioration des plantes »,** Compte-rendu de la journée de travail du 6 mai 2004 qui avait réuni une trentaine de paysans et chercheurs pour évoquer les travaux en cours et les pistes d'action autour de la sélection participative, 70 p., 15 x 21 cm. 8 € + frais de port 1.98€
- **Guide 2004 des semences bio et bio-dynamiques,** Ce guide, édité à l'automne 2004 par Alterrenat Presse et le Réseau Semences Paysannes, est conçu pour aider les agriculteurs et jardiniers à s'approvisionner en semences bio. Il présente la liste des producteurs de semences et de plants biologiques et biodynamiques (plantes annuelles et vivaces). Cet annuaire est complété par une série d'articles sur la biodiversité, les semences paysannes et des conseils pratiques en matière de sélection conservatrice.

Bibliographie et adresses d'organismes. 192 p. 10,5 x 21 cm. 14 € + 1.98 € de port.

- **Dossier Pédagogique "Renaissance des Semences Paysannes".** 9 fiches de vulgarisation des semences paysannes et de leurs problématiques. Rédigé par BEDE et le Réseau Semences Paysannes, 2004 : 8€ + frais de port 1,98€.

Calendrier

- ✓ **1^o octobre, Ile-de-France :** Equitexpo, 1er salon international du commerce équitable, à la Nef de l'Île des Vannes (ou Palais des Sports de Saint-Ouen), située sur le territoire de la commune de L'Île-Saint-Denis (93). 15h. 30, table ronde : « **Le Commerce équitable : un moyen d'un développement durable ?** », avec le RSP, Artisan du Monde, Corine Lepage...
- ✓ **4 et 5 octobre, Bruxelles :** séminaire UPOV organisé par la Commission européenne, avec un atelier sur les semences de ferme
- ✓ **12 novembre, Paris :** Marjolaine, Parc Floral de Vincennes : table ronde sur les alternatives aux OGM, avec Guy Kastler, Marc Dufumier et Marie-Claude Aubert
- ✓ **22 novembre, Maine-et-Loire :** formation semences. Renseignements: Cécile Brié - Animatrice CIVAM Agriculture Durable - 497, Route de Savennières - 49 170 Saint-Georges sur Loire, Tél/Fax 02 41 39 48 75, civam.ad49@wanadoo.fr
- ✓ **25/26 novembre, Poitiers,** séminaire européen « libérons la diversité », co-organisé par le RSP et la CNDSEF. Préinscription et renseignements auprès du Réseau.

Bulletin bimestriel disponible gratuitement par mail, et moyennant frais de copie et d'envoi (12 €/an) par courrier

Réseau Semences paysannes
Cazalens, 81 600 BRENS, Tel/ fax : 05 63 41 72 86
semencepaysanne@wanadoo.fr

Ont participé à la rédaction de ce bulletin : Guy Kastler, François Delmond, Hélène Zaharia, Frédéric Rey, Jean-François Berthelot, Michelle Brouzès.

Pour la biodiversité des semences et plants dans les fermes

Dossier d'actualité

Tomates anciennes et agriculture biologique

Expérimentations

Le 23 août dernier, le BIOCIVAM de l'Aude a organisé une journée de travail autour de ses expérimentations sur les variétés anciennes de tomates. Retour sur les expérimentations menées par cette association, en lien avec le syndicat Semences et Plants Bio du Languedoc-Roussillon.

Le BIOCIVAM de l'Aude, en lien avec le SPBio-LR, a débuté en 2003 un programme de recherche de variétés de tomates adaptées à l'agriculture biologique et la vente de proximité.

Des essais menés depuis 2003

En 2003, les essais avaient pour objectif de comparer une même variété (la tomate Saint Pierre) provenant de 3 fournisseurs différents (Pascal Poot, Germinance, Vilmorin) pour évaluer l'impact de la sélection conservatrice en conditions biologiques : les graines conservées et multipliées en conditions biologiques depuis plusieurs années se sont-elles adaptées à ce mode de culture et/ ou à un terroir donné? Par ailleurs une formation sur les qualités organoleptiques des tomates avait été organisée avec Aquali. Elle avait permis de mettre en évidence l'influence des pratiques et du terroir sur une même variété (les conclusions sont présentées dans le bulletin SP bio LR N°4)

En 2004, huit variétés anciennes issues de la collection de Pascal POOT ont été proposées (sur ses recommandations) à des maraîchers de l'Hérault, de l'Ariège et de l'Aude et deux tests de dégustations ont été réalisés sur les marchés de Mirepoix et de Carcassonne pour prendre également en compte les avis des consommateurs. Le goût étant un aspect important dans l'image que souhaite véhiculer l'agriculture biologique, il est nécessaire de ne pas le négliger. Les variétés testées en 2004 sont : Rose de Berne, Raisin vert, Calabash rouge, Lime Green, Noire de Crimée, Jaune de Belgique, Merveille des Marchés, Burbank. (Voir les résultats dans le Bulletin SP bio LR N°5).

En 2005, évaluation des « ressources génétiques » de tomate

En 2005, 60 variétés issues de la collection de tomates de l'INRA ont été testées. Ce travail a été financé par la fondation *Nature et Découvertes* et a fait l'objet d'un mémoire de fin d'étude Ingénieur (Claire Ginolin). Il a été mené en lien avec Véronique Chable (INRA SAD Rennes, sélection participative 'choux' en Bretagne) et mis en place chez et avec Jean-Luc Brault, à Bellegarde du Razès (11). Les 60 variétés testées ont été comparées à la variété hybride Paola

(sélection Clause-Tézier), couramment cultivée par les maraîchers bio.



visite des essais 2005

L'objectif, pour cette première année d'essai, est de faire une première évaluation de ces variétés par rapport aux besoins de l'Agriculture Biologique : rusticité, rendement, aspect, vigueur et surtout, qualités gustatives. L'essai a été réalisé dans les conditions suivantes : culture en pleine terre (sol argilo-limono-sableux), sous abri froid insectproof de 270 m², irrigation au goutte à goutte, palissage vertical des plantes. Ainsi, il est important de replacer cet essai dans son contexte, à savoir qu'il a été réalisé chez un seul producteur. L'objectif était bien de faire un premier tri parmi les nombreuses variétés proposées par l'INRA de Montfavet. Cela implique que les variétés ont été évaluées dans des conditions pédoclimatiques spécifiques, selon un certain mode de conduite. Les résultats ne peuvent donc pas être généralisés.

Les variétés ont été décrites morphologiquement (feuillage, bouquets, fruits). En parallèle, elles ont été évaluées afin de connaître leurs qualités agronomiques en terme de comportement au champ (vigueur, taux de nouaison etc...) et de productivité (rendement, taux de déchets etc...).

La seconde partie de l'étude a été faite sur des marchés pour pouvoir tester les fruits auprès des

Pour la biodiversité des semences et plants dans les fermes

consommateurs et ainsi apprécier leur qualité gustative et organoleptique (arôme, fermeté, juteux, fondant etc...).

Un guide présentant les résultats a été réalisé. Son objectif est de présenter les principaux résultats obtenus de manière simple et pratique, afin de faciliter aux producteurs le choix des variétés répondant le mieux à leurs attentes. Celles-ci étant très variées, nous avons fait ressortir les résultats en élaborant trois grilles de lecture :

- Grille 1 : variétés originales pour la couleur de leurs fruits (jaune, orange, rose, rouge-vert)
- Grille 2 : variétés originales pour la forme de leurs fruits (classement en 2 catégories)
- Grille 3 : classement des variétés suivant le poids moyen des fruits, en 5 catégories (< 80 g., de 80 à 110g., de 110 à 140 g., de 140 à 180 g. et > 180 g.)



Perspectives de travail pour les années à venir

Le travail d'évaluation de nouvelles ressources génétiques issues de la collection INRA va se poursuivre en 2006. Les variétés évaluées en 2005 et sélectionnées par les producteurs feront l'objet d'un essai en 2006 sur leurs propres exploitations. Elles seront ainsi évaluées dans d'autres conditions pédoclimatiques et culturales afin de déterminer dans quelles conditions elles sont le mieux adaptées. Les personnes motivées peuvent contacter le Biocivam 11 (Frédéric REY – 04 68 11 79 38).

Les résultats complets des essais 2005 seront publiés dans le Bulletin N°7 du SP bio LR.

Frédéric Rey – Hélène Zaharia

Le BIOCIAM de l'Aude édite, dans le cadre du programme semences de la FRAB-LR, un bulletin « Semences et Plants bio en Languedoc-Roussillon » (2 numéro par an).

Bulletin N°3 (sept 2003) : point sur la réglementation semences bio, fiches conseils sur la sélection conservatrice et l'autoproduction de semences, compte-rendu des dégustation de tomates

Bulletin N°4 (Février 2004): bilan des cultures de semences potagères bio, fiches technico-économiques, compte-rendu des expérimentations 2003 (tomates, melon, oignon, sélection conservatrice)

Bulletin N°5 (2ème semestre 2004) : point sur la réglementation semences bio; Fiches techniques sur la multiplication des cucurbitacées, le traitements des semences bio, les normes de qualité et recherche de pathogènes sur semences, la production de semences de tomates; Expérimentations de tomates anciennes, etc.

Bulletin N°6 (1er semestre 2005): bilan de l'année 2004 et fiches technico-économiques de production de semences bio; Expérimentation 2004 (tomate, melon, poivron, désherbage mécanique)

Prix 5 € / numéro. En vente au Réseau Semences Paysannes ou au BIOCIAM 11.

INFORMATION sur la souscription pour le film « les blés d'or »

Dans nos 2 précédents numéros, nous avons relayé un appel à souscription pour le film « les blés d'or », réalisé par ADDOCS. Nous vous informons que la sortie de ce film va prendre du retard car les souscriptions reçues ont été jusqu'à présent insuffisantes. La sortie de ce film est reportée au 1^{er} novembre. Les chèques envoyés ne seront encaissés qu'au moment de la parution